

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°71 du 15 février 2019

UNE

INDUSTRIE EUROPÉENNE : LA COMMISSION EUROPÉENNE ANNONCE SON CHOIX EN MATIÈRE DE DOMAINES PRIORITAIRES



La Commission européenne a dévoilé lors des [Industry days](#) des 5 et 6 février, la liste des chaînes de valeur identifiées comme stratégiques à l'échelle européenne et qui feront l'objet en priorité d'une feuille de route dédiée.

Ces thématiques sont issues d'une réflexion de [la table ronde industrielle](#) qui a examiné les tendances et les défis auxquels les industries européennes seront confrontées d'ici 2030. La Commission a dévoilé les recommandations préliminaires du groupe d'experts, à savoir préparer des actions et des investissements coordonnés pour renforcer six chaînes de valeur stratégiques :

- 1) Véhicule autonome et connecté
- 2) Médecine et santé personnalisée
- 3) Industrie bas-carbone
- 4) Hydrogène
- 5) Internet des objets
- 6) Cybersécurité.

A cette liste, s'ajoutent les 3 chaînes déjà pré-identifiées par la Commission en 2018 soit microélectronique, calcul de haute performance et batteries.

Les acteurs industriels et de la recherche de la Région ainsi que le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés depuis plusieurs mois et ont activement coopéré avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) pour défendre leurs filières et ainsi permettre la sélection de chaînes de valeurs stratégiques pour notre région.

Il s'agit maintenant de travailler avec le ministère de l'Economie et des finances sur la définition du plan d'action qui doit être finalisé en juin par la Commission européenne.

ARTICLES

ACCORD UE/SUISSE



L'accord entre l'Union européenne et la Suisse dans l'impasse ?

Depuis mai 2014, la Suisse et l'Union européenne négocient un [projet d'accord-cadre institutionnel](#) destiné à rassembler en un seul texte près de 120 accords bilatéraux existants et régissant les relations entre les deux entités. L'accord porte notamment sur l'accès au marché unique de la confédération helvétique.

Le 7 décembre 2018, après son approbation par les négociateurs suisses et européens, le Conseil fédéral suisse a décidé de [soumettre cet accord à une consultation publique de 6 mois](#). Le texte devra ensuite être soumis au vote du Parlement, et peut être à un référendum. La décision a fait mouche [côté européen](#). La Commission a signalé qu'une renégociation de l'accord n'était pas une possibilité. La consultation devrait prendre fin au printemps, et la suite est encore incertaine.

DES FONDS POUR COMBATTRE LES MALADIES VÉGÉTALES ET ANIMALES



L'Union consacra 154 millions d'euros en 2019 à la lutte contre les maladies qui affectent plantes et animaux.

Sur les 154 millions d'euros budgétés pour la seule année 2019, 141 iront à la lutte contre les [maladies animales](#), le restant étant consacré à la lutte contre les [maladies des espèces végétales](#).

L'Union [souhaite](#) en effet éviter les épidémies comme celle de la peste porcine. Eradiquer les maladies, contrôler et surveiller les espèces, sont les objectifs des actions qui seront entreprises dans 13 Etats membres, les trois Etats les plus concernés étant l'Espagne (20,9 millions), l'Italie (15,3 millions) et la Roumanie (14,2 millions).

La plus grande partie des fonds relatifs à la lutte contre les maladies végétales (13 millions d'euros au total) est destinée à la lutte contre la bactérie tueuse d'oliviers (*Xylella Fastidiosa*). Des enquêtes seront ainsi diligentées sur 62 parasites végétaux dans 24 Etats membres.



PARLEMENT EUROPÉEN & LOBBYING : VERS PLUS DE TRANSPARENCE



C'est à une large majorité que le Parlement européen a adopté, le 31 janvier dernier, [une mise à jour de son règlement intérieur](#), pour une meilleure transparence de l'action des eurodéputés.

La mise à jour devait entrer en vigueur dès le 11 février prochain, à l'occasion de la session plénière de février à l'exception de certaines modifications relatives au comportement des députés, aux commissions et à leurs membres qui seront d'application à l'ouverture de la prochaine législature, le 2 juillet 2019.

En matière de lobbying, il est ainsi prévu que les élus ne rencontrent QUE des groupes d'intérêts officiellement inscrits au [registre ad hoc](#) et qu'ils publient « *en ligne toutes les réunions prévues avec des représentants des groupes d'intérêts* ». Ces réunions devront en outre figurer dans les rapports présentés en commissions ou en assemblées plénières.

D'autres nouveautés concernent les normes de conduite » et précisent que les députés devront s'abstenir de « comportements déplacés », de « langage offensant » ou encore de harcèlement psychologique ou sexuel. Enfin, les eurodéputés devront obligatoirement s'engager par écrit au respect des textes, sous peine de ne plus accéder aux postes de rapporteur ou de ne plus pouvoir représenter officiellement leur institution.

A noter enfin qu'un groupement de citoyens (50 minimum) pourrait déclencher la vérification du respect par un parti politique ou une fondation des [règles ad hoc de constitution](#).

DÉVELOPPEMENT DURABLE : PROSPECTIVES POUR 2030



La Commission européenne a présenté le 30 janvier dernier ses pistes pour atteindre les « [objectifs de développement durable](#) » d'ici 2030. Elles sont accompagnées de 3 scénarii.

La stratégie [présentée](#) se focalise sur l'économie circulaire, perçue comme seule susceptible de tendre vers un modèle durable et de modifier les déséquilibres actuels. La sécurité alimentaire constitue un autre axe stratégique d'une transition juste et durable. Le [document](#) fait également la part belle à l'humain qui, au-delà des organisations, devra repenser gouvernance, responsabilités et comportements pour que l'Union s'affiche en exemplarité pour entraîner d'autres politiques à sa suite.

Les 3 scénarii proposés pour stimuler la réflexion envisagent : une stratégie guidant les Etats membres, l'intégration des objectifs dans toutes les politiques et/ou la priorisation de l'action extérieure.



eSANTÉ : VERS DES DOSSIERS MÉDICAUX ACCESSIBLES PARTOUT DANS L'UE ?



La Commission souhaite améliorer l'accès transfrontalier aux données de santé.

Assurer la continuité des soins des patients, permettre l'accès aux dossiers de santé des citoyens où qu'ils se trouvent sur le territoire de l'Union et fournir des données à la recherche médicale, sont quelques-uns des avantages que permettrait une gestion homogène et coordonnée des dossiers médicaux numériques de santé des citoyens de l'Union.

Pour en arriver là, la Commission européenne a présenté le 6 février plusieurs [recommandations](#) pour un système unifié et sécurisé. Dans un premier temps, les travaux réalisés pour rendre les données échangeables doivent être étendus aux analyses de laboratoire, à l'imagerie médicale et ses travaux et aux rapports de fins de séjour réalisés par les hôpitaux. A ce stade, la Commission suggère que des procédures soient mises au point pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de participer : professionnels du secteur, comme représentants des patients.

L'OPINION PUBLIQUE DANS NOTRE RÉGION RÉCEMMENT SCRUTÉE



Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sont parmi les citoyens les plus optimistes des régions françaises concernant l'évaluation de la situation économique et de la qualité de vie dans leur région.

Selon le dernier [Eurobaromètre Flash](#) sur l'opinion publique dans les régions européennes réalisé en octobre-novembre 2018, 76% des citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes estiment que la situation économique dans la région est bonne, et 85% que la qualité de vie est bonne, ce qui place la région dans le trio de tête des régions françaises les plus optimistes avec les Pays de la Loire et la Bretagne.

A l'image des citoyens des autres régions françaises, ils sont toutefois plus pessimistes concernant l'évolution de la situation dans les 12 prochains mois : 15% pensent que la situation économique empirera alors que 10% sont d'avis qu'elle s'améliorera. Paradoxalement, une majorité d'habitants de notre territoire (62%) se déclarent optimistes quant au futur de leur région, qui apparaît ainsi comme la région française la plus optimiste pour l'avenir même si la préoccupation principale y demeure le chômage (43%).

Fait intéressant, commun à toutes les régions françaises, les citoyens ont davantage confiance en l'UE (61%) qu'en leur gouvernement national (44%). En outre selon les habitants de notre région, ce sont les autorités régionales ou les représentants politiques locaux qui sont les mieux placés pour expliquer l'impact des politiques européennes aux citoyens dans leur vie quotidienne (37%), un sentiment à nouveau partagé dans l'ensemble des régions françaises.

LUTTE CONTRE LES RISQUES D'INGÉRENCE ET LA DÉSINFORMATION EN VUE DU SCRUTIN EUROPÉEN



La Commission européenne travaille à l'organisation d'un exercice paneuropéen de cybersécurité et intensifie les efforts pour lutter contre la désinformation.

Alors que la Commission [communiquait](#) dès 2011 sur la découverte de la présence, dans ses services, d'un logiciel espion, le sujet de la cybersécurité n'a cessé depuis de cristalliser l'attention. Les autorités redoutent ce type de menace pendant la campagne électorale ou pire, lors des prochaines élections européennes, souci partagé par les citoyens qui se [déclaraient](#) majoritairement inquiets, notamment des campagnes de désinformation et/ou de propagande, dans une [enquête d'Eurobaromètre](#) dont les résultats ont été révélés en novembre dernier.

Compte-tenu des enjeux, les Etats membres ont validé l'idée d'un exercice de simulation d'une cyberattaque à l'échelle européenne, qui pourrait s'organiser début avril.

Par ailleurs l'Exécutif européen a publié le 29 janvier dernier les [premiers rapports des signataires du code de conduite contre la désinformation](#) (Google, Facebook, Twitter, Mozilla et les associations professionnelles du secteur de la publicité). Malgré les progrès accomplis comme par exemple en matière de suppression de faux comptes, la Commission qui redoute l'influence des fausses nouvelles à l'occasion des préparatifs et de la tenue du scrutin européen, demande des mesures supplémentaires. Ce premier rapport, arrêté au 31 décembre 2018, sera suivi à partir de février de rapports mensuels jusqu'au mois de mai.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

CARTE DES VILLES APPLIQUANT DES RESTRICTIONS AUX VÉHICULES DIESEL

La disparition des véhicules diesel dans les centres urbains dans l'Union européenne deviendrait-elle un enjeu de santé publique ? Oui, si on en croit le nombre croissant d'aires urbaines disposant de zones à faibles émissions, interdisant ou restreignant l'accès des diesels. Les villes concernées ont été recensées par une [société](#) privée qui a réalisé et actualise « en permanence » la [carte](#).

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

« *Comment voter* » et « *Comment se déroulent les élections* » sont les deux rubriques que le visiteur du site « [Elections européennes 2019](#) » découvrira. Outre des informations sur l'actualité électorale, les nominations des têtes de listes et des informations générales sur le Parlement européen, ce site officiel de l'institution apporte des réponses pratiques aux citoyens. Date du scrutin, nombre de

députés à élire par Etat membre, règles de vote sont disponibles dans les 24 langues de l'Union. Et bien entendu, les résultats y seront ajoutés après la tenue du scrutin.

LES EUROPÉENS N'HESITENT PAS À SE PRÉVALOIR DU RGPD

Le [comité européen de la protection des données](#) a révélé le 28 janvier dernier que depuis l'entrée en vigueur en mai 2018 du [règlement général sur la protection des données](#) (RGPD), [plus de 95000 plaintes](#) avaient été déposées par des citoyens auprès des autorités nationales. L'objet des plaintes concerne majoritairement le télémarketing, les mails publicitaires et la surveillance vidéo. Il faut savoir qu'en cas de non-respect du RGPD, une sanction de 4% du revenu mondial d'une entreprise, ou au minimum 20 millions d'euros peut lui être demandée par l'autorité nationale du pays concerné. Google vient d'en faire les frais [en France](#) avec l'imposition d'une amende record par la CNIL.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine de l'innovation sociale ?

L'appel à candidatures pour participer au tournoi de l'innovation sociale 2019 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

GOLDEN VISAS ou « PASSEPORTS & VISAS DORES »

Il s'agit de « http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-526_fr.htm » qui permettent à un Etat membre de délivrer un passeport ou un titre de séjour à un citoyen non européen en échange d'investissements sur le territoire de l'Union. 20 Etats seraient concernés par ces pratiques lucratives, tandis que certaines ONG crient au scandale, [arguant](#) de corruption et d'argent sale circulant librement dans [l'espace Schengen](#). Les projets de la Commission pour encadrer ces pratiques sont actuellement aux mains des [eurodéputés](#).



BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



LES RÉGIONS FRANÇAISES À L'UNISSON POUR UN FUTUR PROGRAMME-CADRE EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INNOVATION AMBITIEUX

Les Régions présentes au séminaire organisé le 29 janvier dernier par [Régions de France](#) ont toutes exprimé un soutien volontariste à la recherche et à l'innovation dans les territoires.

Près de 200 représentants des Régions et Métropoles parmi lesquels Yannick Neuder, Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation et aux Fonds européens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, étaient réunis à Orléans pour confirmer le rôle phare des Régions en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans les territoires. Pour preuve le milliard d'euros investi dans ces politiques en 2018.

Pour l'avenir, les participants ont mis l'accent sur le besoin d'une bonne coordination des moyens, notamment en matière d'appropriation par l'industrie des technologies développées en laboratoires, de soutien à la recherche et à leur collaboration avec les entreprises, à l'immobilier et aux équipements liés aux laboratoires et à la vulgarisation de la culture scientifique.

Fortes de leur positionnement, les Régions comptent bien jouer un rôle dans la mise en place du futur programme européen [Horizon Europe \(2021-2027\)](#).



EXPOSITION « DÉCODER LES ÉTOILES » AU PUY-EN-VELAY JUSQU'AU 27 FÉVRIER

Au Puy-en-Velay, [l'exposition](#) « *Décoder les étoiles, construire l'Europe d'hier à aujourd'hui* » présente des dessins de presse, autour des grands thèmes européens.

La [Représentation en France de la Commission européenne](#) et [Cartooning for Peace](#), vous invitent à une [exposition](#) à l'Hôtel du Département de [Haute-Loire](#) jusqu'au 27 février prochain. Pensée sur le thème de la construction européenne, elle propose des dessins de presse du monde entier.

Contact : maryse.descloux@hauteloire.fr



NOTRE RÉGION À BRUXELLES



2^{ème} RDV ÉCO D'Auvergne-Rhône-Alpes À BRUXELLES

Le 4 février, la Région et [l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#) organisaient à Bruxelles la deuxième édition consacrée à l'industrie du futur.

La table ronde a porté sur les enjeux européens de l'industrie du futur avec un focus sur l'impression 3D, domaine d'excellence de la Région. Thalès avionics, AddUp, l'EFFRA et VIAMECA ont échangé leurs points de vue sur les enjeux et les priorités de la filière devant un parterre d'acteurs industriels, de la recherche et des institutionnels européens. C'est l'eurodéputé [Franck Proust](#) (PPE) qui a brillamment conclu les débats.

Après la mobilité durable en juin dernier et le numérique en novembre dans un format atelier, ce nouveau RDV ECO a été l'occasion pour les acteurs de notre territoire de mettre en valeur leurs compétences et expertises à Bruxelles et d'échanger sur les enjeux européens de ces secteurs stratégiques.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)